

Deux bougies pour le CRLD

Écrit par Administrator

Lundi, 25 Août 2014 13:59 - Mis à jour Lundi, 25 Août 2014 14:00



La Première Dame du Mali et Marraine de l'AMLUD, Madame Touré Lobbo Traoré était présente à l'inauguration du CRLD.

L'établissement qui est aussi un centre de recherche et de formation contribuera à l'amélioration de la qualité du diagnostic et du traitement

Le président de la République, Amadou Toumani Touré accompagné de son épouse, Mme Touré Lobbo Traoré, la marraine de l'Association des personnes malades de drépanocytose dans notre pays, a inauguré jeudi en fin d'après-midi, le Centre de recherche et de lutte contre la drépanocytose (CRLD). La structure sanitaire est installée au Centre de formation des ambulanciers de l'hôpital du Point G.

La cérémonie s'est déroulée en présence du Premier ministre Modibo Sidibé et des membres du gouvernement. Étaient aussi présents des représentants du corps diplomatique, des élus de la nation, des scientifiques venus d'Afrique et d'Europe. Notre pays déploie de gros efforts dans la lutte contre les maladies. Dans le cas spécifique de la lutte contre la drépanocytose, l'engagement de l'État et l'accompagnement des partenaires ont permis de créer le Centre de recherche et de lutte contre la drépanocytose (CRLD).

L'établissement est un centre de recherche et de formation. Il qui a coûté plus de 700 millions Fcfa y compris les équipements sur financement d'un consortium de bailleurs de fonds et de la Principauté de Monaco. Il permettra de renforcer la lutte contre la drépanocytose en termes de diagnostic et de prise en charge des malades drépanocytaires dans notre pays. Un accent particulier sera mis sur la communication pour prévenir les complications et sensibiliser sur le traitement de la maladie. Il s'agira d'amener les malades à comprendre que même si l'on ne guérit pas de la drépanocytose, l'on peut vivre avec pendant de nombreuses années.

La recherche scientifique a démontré à l'échelle mondiale que l'espérance de vie des malades drépanocytaires dépasse actuellement les 50 ans. Mais cela nécessite un suivi médical régulier. La drépanocytose est une maladie génétique et héréditaire due à une anomalie de l'hémoglobine qui entraîne une déformation du globule rouge en faucille. La pathologie est très répandue et touche environ 100 millions de personnes dans le monde. Selon les statistiques nationales fournies par le département de la Santé, la prévalence de la maladie dans la population est de 12% dans notre pays.

Le risque pour un couple porteur de trait drépanocytaire de donner naissance à un enfant malade est estimé à 25 % à chaque grossesse. Le président de la République Amadou Toumani Touré, a salué la création de ce centre qui est ouvert à toute l'Afrique. « Au Mali environ 12 % de la population en est affecté, ce qui donne toute la dimension de cette pathologie », a indiqué Amadou Toumani Touré qui a salué les partenaires pour leur accompagnement.

Deux bougies pour le CRLD

Écrit par Administrator

Lundi, 25 Août 2014 13:59 - Mis à jour Lundi, 25 Août 2014 14:00

Le ministre de la Santé, [mersin escort](#) Oumar Ibrahima Touré avait auparavant rappelé que la maladie est vécue comme une souffrance socio-psychologique car les malades drépanocytaires se considèrent comme des fardeaux pour leurs familles surtout que les crises douloureuses surviennent de manière souvent imprévisible. Le ministre a précisé que la création du CRLD est une première en Afrique subsaharienne et s'inscrit en droite ligne des recommandations de la 59^e assemblée générale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), tenue en 2006. Le président du comité scientifique et technique, le Pr Gilles Tchernia a fait la genèse du projet. "Lorsque nous en avons discuté, il y a 5 ans, trois critères essentiels ont prévalu. Il fallait avoir une vie démocratique active, une association de malades drépanocytaires efficace et un médecin spécialiste de stature internationale. Le Mali a satisfait à ces exigences", a-t-il indiqué.

Les locaux du CRLD ont été bâtis par l'entreprise Métal Soudan, mais sa conception architecturale est l'œuvre de l'architecte français, François de Presle. Il dispose de laboratoires de biologie moléculaire et de biologie cellulaire pour faire de la recherche et des analyses en vue d'assurer la prise en charge et la surveillance des drépanocytaires. Le centre a des studios pour les travaux scientifiques, des boxes de consultations et de cases pour l'hébergement pour les malades.

Le Pr Dapa Aly Diallo, directeur général du CRLD a décrit le tableau épidémiologique de la maladie dans le monde. Notre pays où la maladie a été déclarée, une urgence enregistre 5000 à 6000 naissances drépanocytaires dont la gestion demande l'accès et la pérennité à des soins de santé. L'un des temps forts de la cérémonie a été la décoration des partenaires techniques et financiers.

Ainsi Philippe Bernagou, Frederic Platini, François de Presle, ont reçu la médaille de l'Ordre national du mérite. Les professeurs Gilles Tchernia et Marc Genteleni et le Dr Alain Dorie (un acteur-clé dans la réalisation du centre) ont été décorés de la médaille de l'Ordre du mérite de la santé. François Mari a, quant à lui, été décoré de la médaille de l'Étoile d'argent du mérite national avec effigie Lion debout.

Source : L'ESSOR du 25 janvier 2010.

© CRLD - Novembre 2011 --